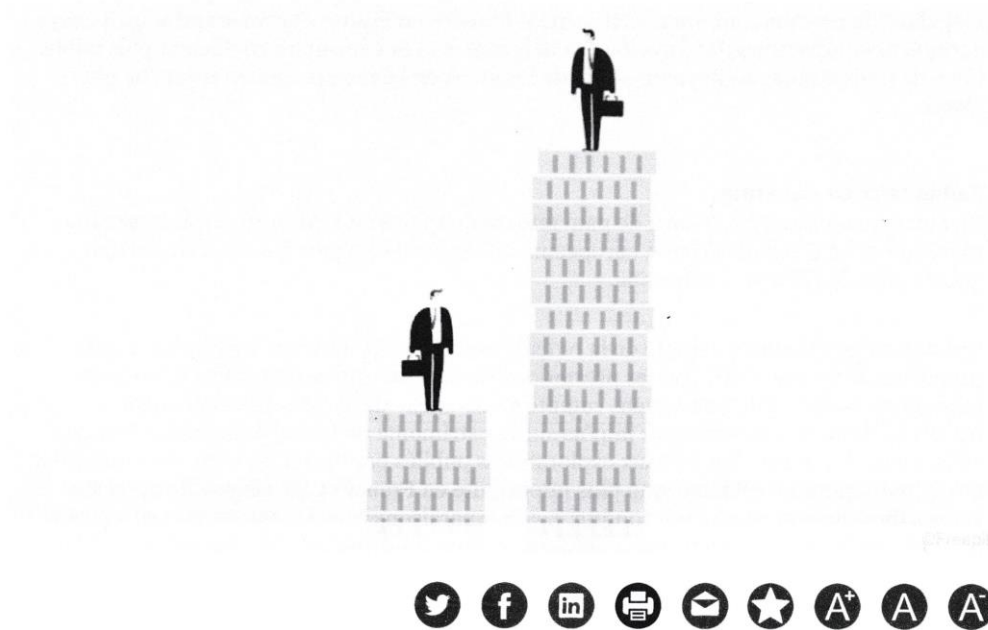


Coefficient de Gini

## La France inégalitaire, attention au lieu commun

Les inégalités de revenus se situent en dessous de la moyenne européenne, et ce avant même l'important effet redistributif des services publics



*Mécomptes publics, François Ecalte*

Il existe de multiples indicateurs de la répartition des revenus et de l'ampleur des inégalités et les conclusions peuvent être différentes selon celui qui est retenu. Il existe toutefois un indicateur synthétique de mesure des inégalités, le "coefficient de Gini", qui est souvent utilisé pour établir des comparaisons internationales et qui est régulièrement estimé par l'OCDE et Eurostat. Il va de zéro (quand tous les revenus sont identiques) à 100 (quand une seule personne dispose de la totalité des revenus). Il permet aussi de mesurer l'ampleur de la redistribution opérée à travers les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques.

### **Ce que dit le coefficient de Gini**

Des données inédites d'Eurostat montrent que les inégalités de revenus avant redistribution en France en 2019 (coefficient de Gini de 35,2) sont proches des moyennes de la zone euro (coefficient de 35,0) et de l'Union européenne (35,5).

L'ampleur de la redistribution, mesurée par l'écart entre les coefficients de Gini avant et après redistribution, est toutefois plus importante en France en 2019. Elle est en particulier significativement supérieure à celle de l'Italie et de l'Espagne, mais inférieure à celle de la Belgique et de la Suède.

«Après redistribution, le coefficient de Gini des revenus est ainsi de 29,2 en France en 2019 pour une moyenne de 30,2 dans la zone euro et de 30,7 dans l'Union européenne. Les inégalités de revenus sont donc relativement limitées en France»

Après redistribution, le coefficient de Gini des revenus est ainsi de 29,2 en France en 2019 pour une moyenne de 30,2 dans la zone euro et de 30,7 dans l'Union européenne. Les inégalités de revenus sont donc relativement limitées en France. Parmi les principaux pays européens comparables, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont un coefficient plus faible. Ceux de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne sont en revanche plus élevés.

### **Faible taux de pauvreté**

En outre, selon Eurostat, le taux de pauvreté est de 13,6 % en France en 2019, contre une moyenne de 16,8 % dans l'Union européenne. Il est parmi les plus bas de ceux des plus grands pays de l'Union européenne.

Ces statistiques tiennent compte de la redistribution opérée à travers les impôts directs (impôt sur le revenu, CSG...) et les prestations sociales en espèce (allocations familiales, minima sociaux...). Elle ne tient pas compte en revanche de la redistribution opérée à travers les impôts indirects et les impôts sur le patrimoine ou les services publics tels que l'éducation et la santé. Des travaux exploratoires publiés par l'Insee en avril 2021 montrent que la redistribution est beaucoup plus importante en France et qu'elle profite aussi aux classes moyennes si on en tient compte. Les comparaisons avec les autres pays européens ne sont pas encore possibles, mais elles feraient sans doute apparaître une redistribution plus importante en France, compte tenu du poids plus élevé des dépenses affectées aux services publics.

«Le taux de pauvreté est de 13,6 % en France en 2019, contre une moyenne de 16,8 % dans l'Union européenne. Il est parmi les plus bas de ceux des plus grands pays de l'Union européenne»

Enfin, les études de l'OCDE montrent que la France se caractérise par une faible mobilité sociale d'une génération à l'autre. Il y faut en moyenne plus de 6 générations pour passer du premier au cinquième décile des revenus, contre 4,5 générations dans l'OCDE.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

### **A lire également**

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)

Publié le 14/04/2021